

FEUILLETON DU "VIOLON."

**MONSIEUR TRINGLE**

(Suite)

X

**M. TRINGLE ET L'USURIER**

Toutes les maisons du hameau étaient plongées dans un profond silence, sauf une mesure à travers les volets de laquelle s'agitait une faible lumière. La porte donnant sur la rue était entrebaillée. M. Tringle entra, et la première chose qu'il entrevit fut un feu brillant.

— Enfin ! s'écria-t-il, car il ne rêvait que flammes vives pour sécher son habit de diable.

— Est-ce toi, Pierre ? demanda une voix faible qui partait de l'encoignure de la salle.

M. Tringle tourna la tête et n'aperçut qu'un grand lit carré tendu de serge sombre.

— Pierre, est-ce toi, Pierre ? demanda une voix faible encore.

— Mais M. Tringle semblait changé en statue. Assis sur une chaise basse, sous le manteau de la cheminée, il voyait avec extase l'humidité de son costume s'élever en vapeur, chassée par la flamme pétillante d'un fagot de sarments.

Un demi-jour régnait dans cette chambre, éclairée seulement par la lueur d'un crasset dont une huile avariée arrosait la mèche.

— Pierre, reprit la voix, écoute-moi. J'ai commis bien des mauvaises actions dans ma vie ; tâche, mon fils, de ne pas m'imiter.

M. Tringle dressa une oreille effarée, se demandant s'il devait écouter de telles confidences ; mais son costume de diable n'était qu'à moitié sec. Dans quelques minutes, M. Tringle espérait être assez réchauffé pour sortir de cette singulière maison.

— Pierre, continua la voix, j'ai ruiné plus d'une famille. A ma mort, inquiète-toi des personnes qui m'ont souscrit des obligations ; rends-leur les billets, sans en toucher le montant... C'est de l'argent mal acquis ; il te brûlerait comme il brûle en ce moment ma poitrine.

Alors M. Tringle se rappela qu'il existait dans le hameau un usurier dont la fortune s'était accrue au préjudice des pauvres gens.

— Pierre, s'écria le moribond, la justice des hommes n'a pu m'atteindre, celle du Seigneur m'accable en ce moment... Je n'ai plus de force. Donne-moi à boire.

M. Tringle hésitait à se montrer, mais la voix suppliante demanda :

— A boire, Pierre.

Ayant décroché le crasset et s'étant dirigé vers le lit, M. Tringle aperçut une petite fiole sur la table et à côté un verre. Il versa ; mais l'odeur du tonique formé de vin et de quinquina semblait si ragailardissante que M. Tringle n'hésita pas à goûter cette liqueur, comptant toutefois en garder assez pour le malade repentant.

Il avait à peine posé ses lèvres aux bords de la fiole que la porte s'ouvrit, donnant passage à un prêtre, au notaire, et aux voisins que Pierre, le fils du malade, avaient prévenus des derniers moments de l'usurier.

Effrayé, M. Tringle laissa tomber la topette.

Tous poussèrent un cri, se croyant en présence de Satan lui-même, qui avait profité de la solitude du moribond pour s'emparer de son âme.

— *Vade retro !* s'écria le curé en lançant de l'eau bénite à la figure de M. Tringle.

M. Tringle n'attendit pas cette adjuration. D'un bond il passa par-dessus le notaire, qui ne peut que lui donner un coup de la serviette de cuir dans laquelle était préparés les papiers testamentaires.

Le fils du mourant était trop accablé de douleur pour agir ; mais les voisins se mirent à la poursuite de M. Tringle, qui, grâce à la chaleur

du foyer, avait repris quelques forces, car il n'eût pu échapper à la poursuite des paysans.

S'étant retourné pendant sa fuite, M. Tringle aperçut des gens armés de gaules et de fléaux, et il pensa combien serait difficile de se soustraire à l'assommement que lui faisaient pressager ces armes.

Un petit bois touffu domine la route à une demi-portée de fusil du hameau. M. Tringle fit un dernier effort pour y arriver ; il lui semblait que ce bois serait pour lui un endroit inexpugnable où ses ennemis ne pourraient l'atteindre.

Ayant atteint rapidement M. Tringle, allongea le pas et se jeta dans le bois, sans craindre de se déchirer aux ronces et aux épines qui en défendaient l'entrée ; mais toujours sur le pavé de la route résonnaient les souliers ferrés des paysans.

Haletant comme une biche poursuivie par une meute, M. Tringle tournait dans le bois, frémissant des cris de meurtre qui se faisaient entendre de tous côtés.

Une sombre mare, couverte de larges glaïeuls et de nénufars, se rencontra sur sa route. M. Tringle s'y jeta au risque de s'y noyer. Ayant déposé ses ennemis, qui longèrent en courant le bord de l'eau, sans songer que celui qu'ils poursuivaient s'y était réfugié. M. Tringle put sortir la tête de l'eau, respirer et constater que les paysans suivaient une fausse direction, n'ayant pas amené de chiens qui pussent flairer sa piste.

XI

**AVENTURES EXTRAORDINAIRES QUI POURRAIENT NÉCESSITER LA GRAVURE D'UNE CARTE SPÉCIALE.**

Blotti dans l'embrasure d'un vieux saule dont la chevelure formait ombre au-dessus de la mare, M. Tringle, frissonnant de froid et de terreur, se dit qu'il n'échappait d'un danger que pour tomber dans un autre.

Un nouvel élément, l'eau, venait de se joindre à son terrible confrère, l'air, pour accabler le célibataire de nouvelles rigueurs. Une pleurésie était le moindre des maux qui pouvaient atteindre M. Tringle.

Cependant les paysans s'étaient éloignés. M. Tringle, couvert de vase, sortit de la mare ; après s'être essuyé avec les larges feuilles de nénufar, il reprit sa course dans ce bois touffu qu'il maudissait.

Tout au loin, sous les arbres, pointait un petit jour qui annonçait la lisière. Après une marche forcée, M. Tringle se trouva en plein pâturage où un troupeau de bœufs, broutant une rare herbe, le regardaient avec des yeux étonnés.

Des brebis paissaient en paix autour d'une cabane de berger, qu'en ce moment M. Tringle regardait comme un palais. La porte était ouverte, le berger sans doute sorti. M. Tringle n'hésita pas à traverser le pré pour gagner la cabane. Les bœufs, d'humour pacifique, s'écartaient et regardaient ce diable qui, vu par leurs gros yeux, devait prendre des proportions démesurément fantastiques.

Tout à coup un immense mugissement se fit entendre !

M. Tringle avait compté sans le taureau. Mis en émoi par la couleur rouge du costume, l'animal apparaissait avec des intentions menaçantes. Une sueur froide parcourut tout le corps de M. Tringle, qui resta cloué sur place.

On attendrit les cœurs les plus farouches, on n'attendrit pas un taureau.

Celui-là s'avancait queue battante, œil enflammé, avec un aspect de bestialité brute et féroce, au front carré et solide comme une muraille, des cornes courtes et trapues, poussant un cri de guerre semblable à celui du sauvage qui va scalper son adversaire.

Fuir, il n'était plus temps ! M. Tringle était entouré des bœufs qui

semblaient attendre le combat et jour du triomphe de leur chef.

Au premier coup, le taureau manqua M. Tringle, qui, malgré sa terreur, remarqua que la féroce brute, dans le dessein de lui traverser la poitrine, baissait la tête.

Ayant parcouru le cercle formé par les bœufs sans y trouver de défenseur, M. Tringle, toujours poursuivi par le taureau, eut assez de présence d'esprit pour empoigner ses cornes, et au moment où l'animal baissait la tête, croyant éventrer son ennemi, il sauta sur son dos.

Le taureau poussa un tel beuglement de rage que les bœufs se reculèrent pour permettre à la colère du roi du troupeau de se donner carrière.

Alors l'animal bondit, se dressa sur ses pieds de derrière, ainsi qu'un cheval irrité qui veut se débarrasser de son cavalier. Mais M. Tringle était accroché aux cornes comme s'il y avait été vissé. Quoique meurtri par de violents soubressauts, il résistait aux ruades, aux sauts de côté de cette féroce bête.

Poussant un dernier cri de rage, qui attira le berger, le taureau huma l'air, fit un tour sur lui-même et, excité par les cris du gardien du troupeau qui criait : — Hé ! Froument ! l'animal couleur de froment partit dans une course désespérée, renversant sur son chemin les jeunes arbres, foulant aux pieds les branches, sautant les fossés.

Ainsi il traversa le hameau, déjà mis en émoi par la précédente apparition de M. Tringle.

C'était l'heure à laquelle les paysans vont aux champs.

— Le diable ! voilà le diable ! s'écrièrent les hommes et les femmes, les vieillards et les enfants.

Le taureau galopait toujours.

Bientôt M. Tringle entendit la cloche d'alarme du hameau. A cette cloche répondit celle du village voisin, et les habitants croyant que le feu existait dans les environs se répandaient sur les routes.

Du regard ils interrogeaient l'horizon et n'apercevaient au loin qu'un cavalier lancé au triple galop apportant sans doute des nouvelles ; mais, si les yeux s'ouvraient, les portes se fermaient quand les paysans reconnaissaient que celui qu'ils croyaient un messenger n'était autre qu'un diable enfourchant un taureau exaspéré.

La cloche d'alarme redoublant réveillait les cloches des alentours, qui emplissaient l'air de leurs sinistres accents.

**LOTÉRIE NATIONALE**

Les tirages mensuels ont lieu le troisième mercredi de chaque mois.

La valeur des prix qui seront tirés le **Mercredi, 20 Juillet 1887**

— SERA DE —  
**\$60,000.00**

COUT DU BILLET  
Première Série - - - \$1.00  
Deuxième Série . . . 25 cts

Demandez le catalogue des prix.

Le Secrétaire,  
**S. E. LEFEBVRE,**  
19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

**La Grande Vente**

— CHEZ —  
**MATHIEU & GAGNON**  
SE CONTINUE

La Marchandise se donne a grande réduction.

Les Indiennes, les Cotons à moitié prix.

Les Tweeds, les Serges, les Cache-mires noirs et couleur, à moitié prix.

Les Crêpes de \$2.50 pour \$1.75.

**1505, RUE NOTRE-DAME**

Pour Paraitre Immédiatement  
**PAUL ET BERNARDINE**  
**ROMAN CANADIEN**

Par J. FERD. MORISSETTE.

Un Volumé de 250 Pages environ, - Prix 25 Cents.  
Adressez toute commande à

IMPRIMERIE GÉNÉRALE,  
45, PLACE JACQUES-CARTIER,  
MONTREAL.

Boîte 880 B.P.

